

Demande de renouvellement d'occupation commerciale du domaine public

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour l'inscription, la gestion, la prise de contact et la facturation de l'occupation commerciale du domaine public. Les données sont conservées pour une durée de 5 ans et sont destinées à un usage interne par le service occupation commerciale du domaine public de la ville de Saint-Jean-de-Monts. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant de préférence par voie électronique à l'adresse contact@marie-saintjeandemonts.fr ou à défaut par voie postale : Ville de Saint-Jean-de-Monts, service informatique - 18, rue de la Plage - 85160 Saint-Jean-de-Monts.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées pour l'inscription à l'occupation commerciale du domaine public aux fins d'inscription, de gestion, de prise de contact et de facturation.

En cochant cette case j'accepte la collecte d'informations.

■ OBJET :

■ CARACTERISTIQUES DE L'OCCUPATION

Nom de l'établissement : _____

N° voirie Rue : _____

Superficie de l'occupation : m²

Activité :

Location avec bail saisonnier Nom du bailleur :

Location avec bail annuel N° de téléphone :

Période d'ouverture du fonds de commerce :

Annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

6 mois (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Autre : Période du au soit mois

■ COORDONNEES

Civilité :

Qualité : Locataire Gérant Propriétaire des murs Exploitant

Adresse :

«Adresse»

«CPVille»

Téléphones :

Courriel :

N° SIRET :

■ ENGAGEMENT DU DECLARANT

Je certifie que les informations indiquées ci-avant sont exactes et sincères et n'ont fait l'objet d'aucune modification depuis la notification de l'arrêté portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour 2021.

Le

(signature)

Documents obligatoires à fournir :

⇒ une attestation d'assurance en cours de validité et un extrait de Kbis datant de moins de trois mois et photocopie de la Carte Nationale d'Identité du représentant de l'établissement.